



*Communiqué de presse  
Paris, le 5 février 2019*

## **Mieux connaître les personnes à la rue en Île-de-France pour mieux répondre à leurs besoins**

**La connaissance des personnes à la rue est un enjeu particulièrement important pour l'État qui finance le dispositif de veille sociale et d'hébergement d'urgence. Elle est en effet indissociable de l'amélioration de leur prise en charge.**

Pour Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, « *il est déterminant de mieux recenser et connaître les personnes en situation de rue, afin d'apporter une réponse adaptée, non seulement en hiver, mais tout au long de l'année, et favoriser leur réinsertion* ». C'est pourquoi, le préfet de région a confié en juin 2018 à l'Observatoire Francilien des Personnes à la Rue et Hébergées (OFPRUH) la mission de construire un **dispositif permanent de connaissance des personnes à la rue sur l'ensemble de la région Île-de-France**.

Ce dispositif s'appuie sur les acteurs de la veille sociale, réunis au sein des Services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) dans chaque département et composés des associations qui interviennent dans le domaine de l'hébergement, mais aussi sur les bénévoles qui vont à la rencontre de ces personnes à la rue toute l'année dans le cadre des maraudes.

L'enjeu est de construire un système robuste et pérenne de production d'information sur l'activité des maraudes afin de mieux recenser et connaître le public rencontré, dont une partie ne fait plus appel au dispositif d'hébergement et échappe ainsi aux statistiques.

Depuis cet hiver, un système de recueil et de consolidation des données des maraudes est ainsi en place, de manière quotidienne à Paris et hebdomadaire dans les autres départements d'Île-de-France. Il permet notamment de mesurer l'évolution du nombre de personnes rencontrées en situation de rue.

Les SIAO, véritables « porte d'entrée » vers une prise en charge plus durable à travers l'hébergement, l'insertion, l'accès au logement, communiquent ces données à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL). Elles permettent d'ores et déjà de mieux répondre aux besoins des personnes rencontrées.

L'analyse de ces données permettra d'améliorer les dispositifs de veille sociale au regard des caractéristiques des territoires, notamment en ce qui concerne la coordination des maraudes par les SIAO.

L'accueil hivernal est par ailleurs un moyen de mieux toucher des personnes qui ne sollicitent pas aujourd'hui les dispositifs d'accompagnement.

L'enquête « [Une nuit donnée](#) », organisée pour la septième année consécutive par la DRIHL et la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) Île-de-France dans les structures d'hébergement de renfort hivernal, a pour objectif de mieux connaître le profil des personnes qui font appel à ce dispositif. Elle aura lieu dans la nuit du 14 au 15 février.

### **Un renforcement sans précédent de la prise en charge en période hivernale**

Pour apporter des réponses au plus près des personnes, les moyens des maraudes ont été renforcés afin d'être en mesure de proposer des orientations à un plus grand nombre. **175 maraudes** sont recensées dans les 8 départements franciliens dont 53 maraudes assurées par des équipes professionnelles et 95 par des bénévoles. 110 maraudes sont situées à Paris, 37 en petite couronne et 28 en grande couronne.

A ce jour 6 035 places d'hébergement de renfort hivernal sont ouvertes en Île-de-France, (3 001 à Paris), dont 2 849 places destinées à l'hébergement des familles.

*« En complément des efforts considérables directement déployés par les services de l'Etat, les associations et les collectivités par la mise à l'abri des personnes à la rue en Île-de-France, j'ai souhaité que la préfecture d'Île-de-France contribue à l'effort collectif en direction des plus démunis, et décidé l'ouverture d'un centre d'hébergement de renfort hivernal dans nos locaux de la rue Leblanc »* précise Michel Cadot.

**Pour mémoire, en dehors de la période hivernale, l'État héberge chaque jour 106 000 personnes en Île-de-France.**

#### **Observatoire Francilien des Personnes à la Rue ou Hébergées (OFPRUH)**

Fruit d'une collaboration étroite entre la DRIHL, la FAS Île-de-France, la Délégation Régionale de la Croix-Rouge Française, le Samusocial de Paris et les associations porteuses des SIAO franciliens, l'OFPRUH s'inscrit dans la volonté des partenaires de collecter et rassembler données et informations afin de mieux connaître les publics concernés par l'accueil, l'hébergement et l'insertion, partager cette connaissance, croiser leurs analyses et disposer d'un outil d'aide à la décision.

L'OFPRUH est présidé conjointement par la DRIHL et la FAS Île-de-France.

Un comité de pilotage composé des membres fondateurs, et un comité scientifique (chercheurs, statisticiens, sociologues, experts du champ de l'observation) veillent à son bon fonctionnement.

Une conférence des partenaires (membres fondateurs et partenaires extérieurs) se réunit chaque année afin d'échanger sur les travaux menés et proposer de nouvelles thématiques d'études pour l'année à venir.

#### **Contact presse**

Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / [pref-communication@paris.gouv.fr](mailto:pref-communication@paris.gouv.fr)

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



[@Prefet75\\_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)